

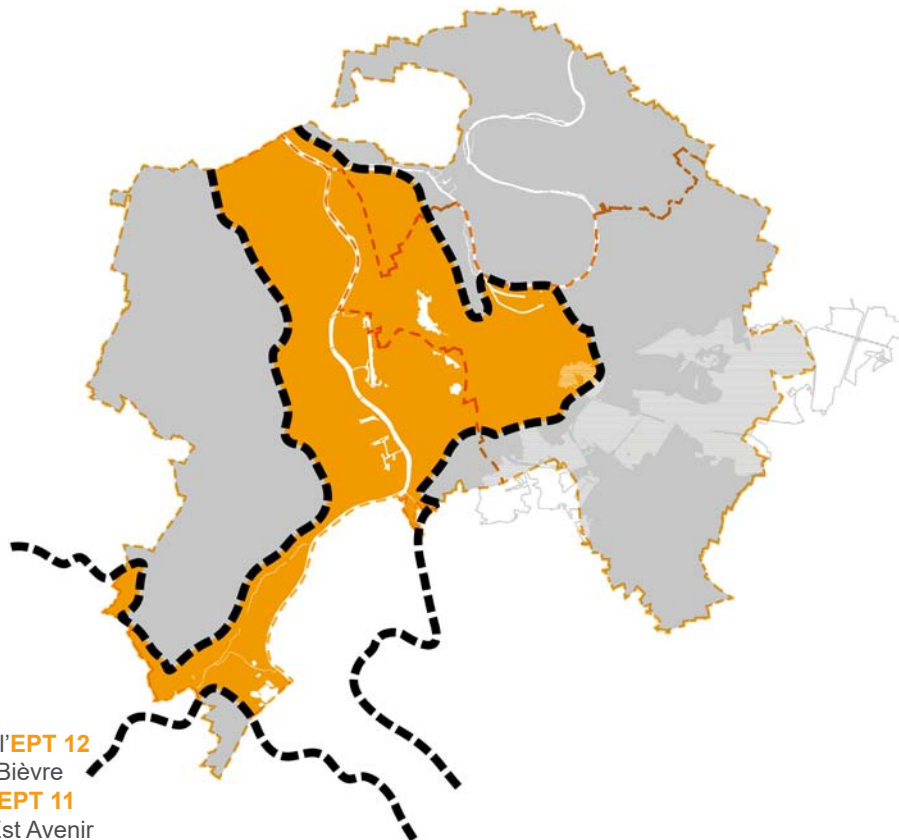
Ablon-sur-Seine
Alfortville
 Arcueil
Athis-Mons
Boissy-Saint-Léger
Bonneuil-sur-Marne
 Bry-sur-Marne
 Cachan
 Champigny-sur-Marne
Charenton-le-Pont
 Chennevières-sur-Marne
 Chevilly-Larue
Choisy-le-Roi
Créteil
 Fontenay-sous-Bois
 Fresnes
 Gentilly
 L'Haÿ-les-Roses
Ivry-sur-Seine
 Joinville-le-Pont
Juvisy-sur-Orge
Le Kremlin-Bicêtre
Limeil-Brévannes
Maisons-Alfort
 Mandres-les-Roses
 Marolles-en-Brie
Morangis
 Nogent-sur-Marne
 Noisieu
Orly
 Ormesson-sur-Marne
 Paray-vieille-poste
 Périgny-sur-Yerres
 Le Perreux-sur-Marne
 Le Plessis-Trévis
 La Queue-en-Brie
 Rungis
 Saint-Mandé
 Saint-Maur-des-Fossés
 Saint-Maurice
 Santeny
Sucy-en-Brie
Savigny-sur-Orge
Thiais
Valenton
 Villecresnes
Villejuif
Viry-Châtillon
Villeneuve-le-Roi
Villeneuve-Saint-Georges
 Villiers-sur-Marne
 Vincennes
Vitry-sur-Seine

Entité 3

La vallée de la Seine

La vallée de la Seine, large étendue plane où seule la butte du Mont-Mesly émerge, prend place au sein d'une dépression morphologique marquée par la confluence de la Marne. Cernée par les reliefs du plateau de Brie, elle s'ouvre sur l'agglomération parisienne. Au sud, le pincement topographique de Villeneuve-Saint-Georges forme une bascule géographique et urbaine lisible dans le territoire.

La Seine, vaste couloir fluvial, est doublée de part et d'autre par les voies ferrées qui constituent un faisceau de déplacement le long duquel les industries se sont développées dès la fin du 19ème siècle. À l'interface avec les plateaux, les coteaux pavillonnaires arborés surplombent cette plaine récemment urbanisée et active, ponctuée de grandes respirations paysagères en héritage de l'inondabilité des lieux (parcs, plans d'eau, coulées vertes etc.).



16 communes sur l'EPT 12

Grand-Orly Seine Bièvre

6 communes sur l'EPT 11

Grand Paris Sud Est Avenir

2 communes sur l'EPT 10

Paris Est Marne & Bois

Atlas du Val-de-Marne

Entité 3 - La vallée de la Seine

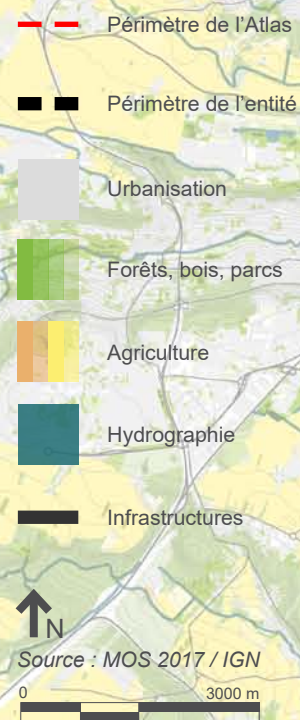


Figure 1 : Périètre de l'Atlas entité 3 - La vallée de la Seine

Entité 3

La vallée de la Seine

Une plaine active

Un fleuve, motif paysager structurant

Deuxième fleuve le plus long de France après la Loire, la Seine a toujours été un lieu d'échanges, de commerce, de déplacements. Elle est intimement liée à l'Histoire de Paris et au façonnage du territoire.

La maîtrise de son débit, induit par le développement de l'agglomération, a conduit à limiter les fluctuations des débits, des crues et débordements. Les ripisylves* ont été majoritairement remplacées par du béton pour permettre son exploitation.

Contenue pour réguler le niveau d'étiage, la Seine est désolidarisée des usages du quotidien. Aujourd'hui, la ville adossée tente de renouer un dialogue avec ce motif paysager structurant.

Une plaine mosaïque de largeur variable

La vallée de la Seine est la plus large des vallées du département. La Seine et la Marne ont creusé successivement le plateau Briard sur une largeur variant de 3 à 10 km. Le relief plus dur de la butte de Mont-Mesly a fini par séparer les deux cours d'eau. Il surplombe une ample plaine basse inféodée à la Seine.

Cette vaste étendue alluviale qui s'évase en direction de Paris est encadrée par des coteaux habités plus ou moins pentus. Le rétrécissement topographique à Villeneuve-Saint-Georges au droit de la Seine révèle la confluence avec l'Yerres. Il dessine un seuil géographique et urbain lisible dans le territoire.

Un basculement géographique nord-sud

Le pincement morphologique forme une limite entre deux grandes séquences. Au nord, la vallée est caractérisée par une urbanisation continue et de grands tènements industriels. Au sud, elle accueille la confluence avec l'Orge et affiche un caractère plus résidentiel, ouvert sur des espaces ruraux et forestiers sur la rive opposée.

La vallée de la Seine au nord

Cette partie nord se caractérise par une urbanisation exponentielle (facilitée par la platitude topographique) et une industrie qui a investi des territoires anciennement soumis aux aléas des inondations en bordure du fleuve (régulation de la Seine). À cela s'ajoute la présence d'imposants linéaires autoroutiers et ferroviaires, A4, A86, A406 gare de triage et fret, grandes lignes centre et sud etc. qui coupent le territoire. Le plus souvent parallèles à la Seine, parfois perpendiculaires à elle, ils impactent fortement le territoire et se conjuguent avec le difficile franchissement de la Seine. Bordé par une route de chaque côté, le fleuve semble isolé malgré les larges échappées visuelles qu'il offre.

La vallée de la Seine au sud

L'urbanisation s'y implante plus tardivement et par poche du fait de l'éloignement de Paris. Les tissus urbains constitués principalement par de l'habitat pavillonnaire en rive gauche affichent une densité moindre. Les versants habités sont déconnectés de la Seine par les activités

industrielles et les tracés ferroviaires. La rive droite moins anthropisée présente un paysage plus ouvert composé d'espaces agricoles, de plans d'eau ou encore de la forêt de Sénart à l'horizon.

Deux rives de fleuve qui s'ignorent

La Seine a longtemps été infranchissable. À Choisy-le-Roi, l'ouvrage qui date de 1811 est resté tardivement le seul entre la ville de Corbeil-Essonnes au sud et le pont d'Austerlitz à Paris. Par la suite, malgré la construction de plusieurs ponts au 19ème siècle, une hétérogénéité de développement s'est opérée entre la rive gauche et la rive droite en lien avec la géographie et les contraintes liées à l'eau (inondations). Aujourd'hui encore, la rareté de traversée du fleuve accentue le rapport distant entre les rives ; ainsi, une rive habitée fait face à une rive industrielle et inversement. Cette rupture est renforcée par le passage d'infrastructures routières et ferroviaires qui longent les rives et qui oscillent elles aussi d'un côté et de l'autre.

Les cinq unités paysagères

La vallée de la Seine se compose de cinq unités paysagères :

3.1- La confluence

3.2- La plaine centrale

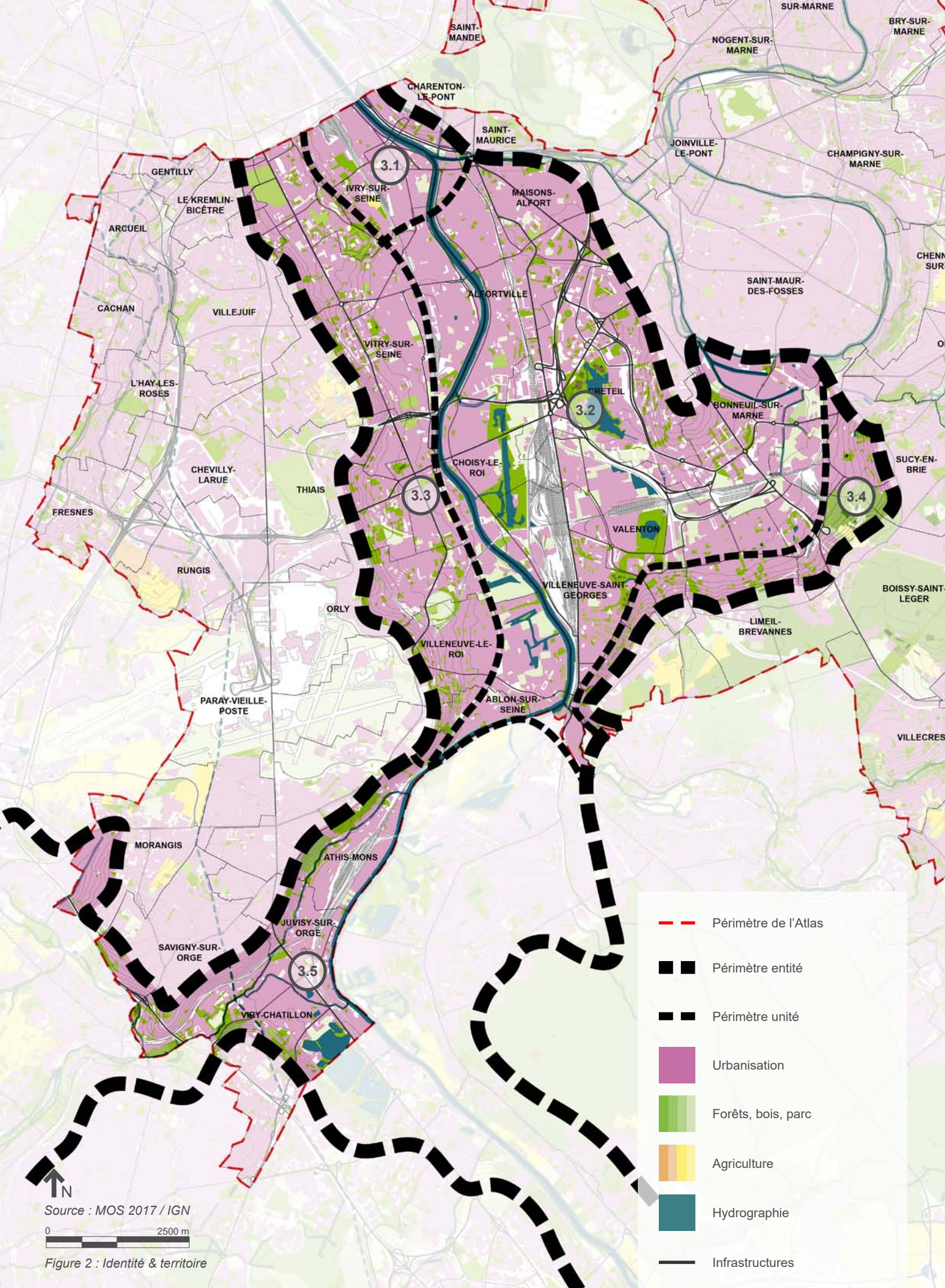
3.3- Les coteaux de la Seine

3.4- Les coteaux du plateau Briard

3.5- La vallée de l'Orge

Synthèse

La Seine arrive à Paris dans une grande plaine habitée à deux visages : la vallée urbaine et industrielle au nord, la Seine plus rustique et naturelle au sud. Le long des rives, les tènements industriels, les linéaires infrastructurels et les typologies d'habitats se succèdent. Des opérations de mutation et de renaturation sont en cours. La vallée est encadrée par des coteaux aux pentes plus ou moins marquées.



Une plaine alluviale bordée de coteaux

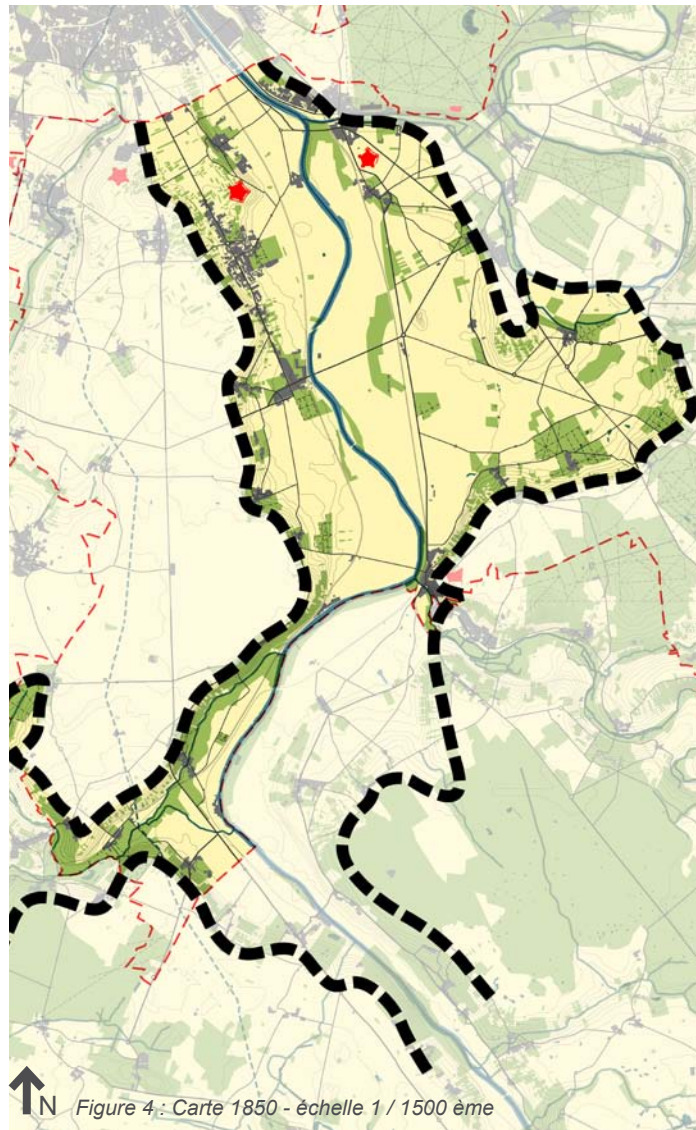
A wide-angle photograph of a large body of water, likely a lake or a wide river. On the left side, there is a dense, lush green shoreline with various trees and shrubs. In the background, across the water, a city skyline is visible under a heavy, overcast sky. The skyline includes several modern buildings, with a prominent dark, cylindrical tower standing out among other rectangular structures. The water in the foreground shows gentle ripples, reflecting the light from the sky.

Ce qui fonde les paysages

Évolution du territoire

Du fleuve libre à la Seine canalisée

Une plaine fractionnée par les infrastructures et les équipements



Un territoire rural traversé de voies royales et relié à Paris

Les bourgs sont principalement implantés en rebord de plateau ou en pied de coteaux orientés vers les cours d'eau : Mons, Athis-Mons, Villeneuve-le-Roi, Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine, Choisy-le-Roi d'un côté, Valenton, Charenton-le-Pont et Bonneuil-sur-Marne de l'autre, les fermes et hameaux égrenent la plaine ou ponctuent les rives de la Seine.

1750 : le paysage cultivé est ponctué de petits bosquets (remises) et de bourgs, traversés par un réseau de voies royales à l'instar de la route Paris - Lyon (actuelle N6) qui traverse la plaine selon un axe nord/sud.

1850 : le paysage rural évolue très légèrement. Le relief est exploité comme élément de stratégie militaire (construction du fort d'Ivry et du fort de Charenton), des hospices et hôpitaux sont créés pour soigner les Parisiens hors les murs, et deux lignes de chemin de fer sont construites dans les années 1840. Elles relient Paris à Orléans (sur la rive ouest) et Paris à Lyon (sur la rive est).

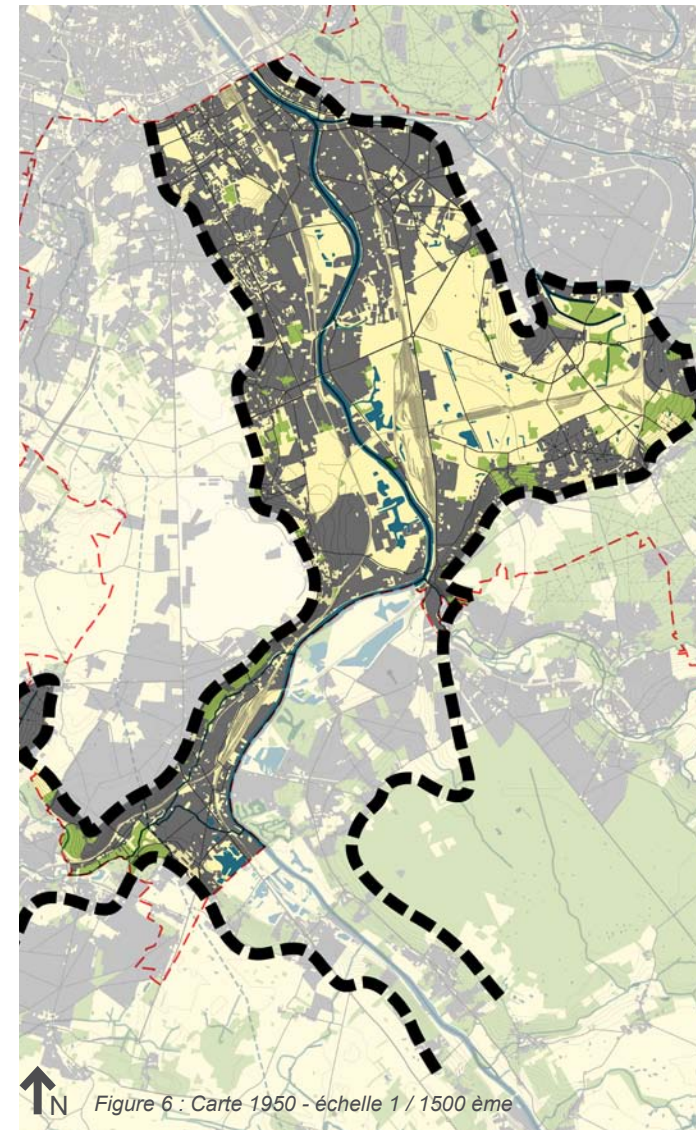


Un territoire mi-rural, mi-urbain et les premiers effets de la révolution industrielle dans la plaine

1900 : La plaine de la Seine, jusqu'au début du 19ème siècle, reste encore fortement rurale avec une activité maraîchère et nourricière (vignobles, vergers et pépinières sur Vitry-sur-Seine, cultures céréalières, pâturage etc.) dont le principal débouché est parisien. Les bords de Seine commencent à être exploités par les sablières.

Sous l'effet de l'exode rural et de la proximité avec Paris, les villages s'étendent sous la forme de nappes pavillonnaires dans la plaine basse, sur les terrains plats à l'abri des inondations. Les premières opérations de lotissement et de construction de logements apparaissent.

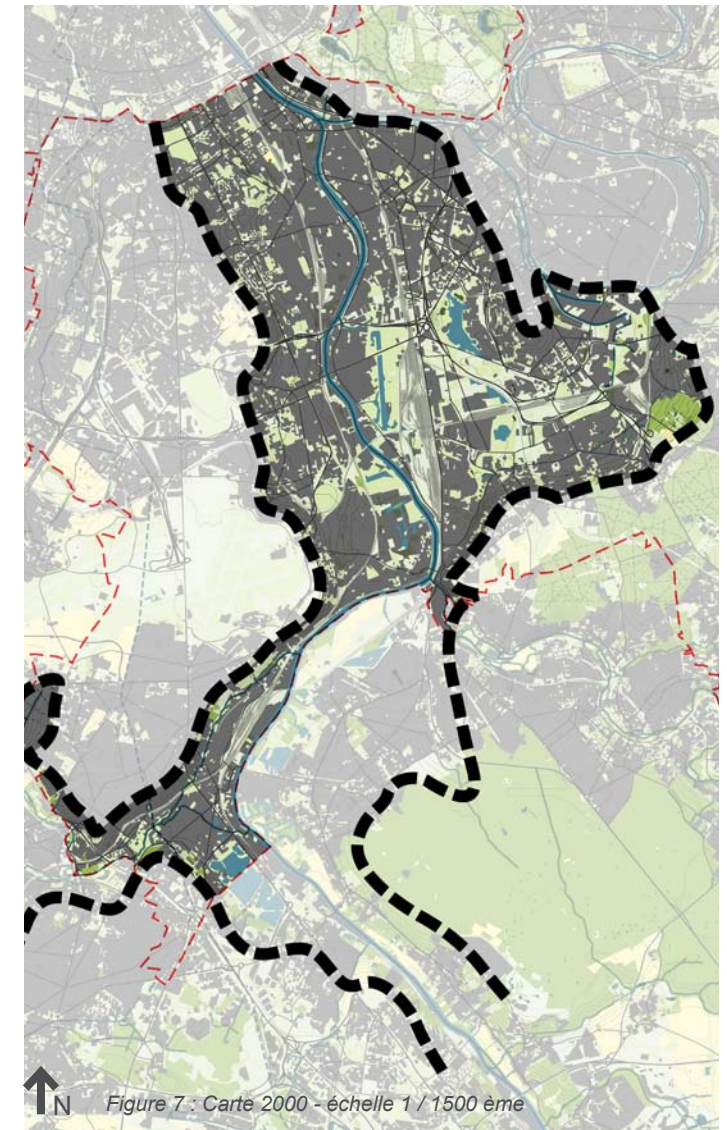
Le réseau viaire évolue assez peu mais le réseau ferré s'accroît notamment avec un franchissement de la Seine et l'implantation de la gare de triage à Choisy-le-Roi et Villeneuve-le-Roi, sur la rive est. Parallèlement, l'exploitation des sols s'industrialise par la création en 1906 de la Compagnie des Sablières de la Seine (dragues, élévateurs, barges, etc.). L'habitat patronal, les cités ouvrières et les cités-jardins se développent avec les équipements qui les accompagnent (écoles etc.).



Développement du territoire sous les effets des politiques d'aménagements métropolitains

1950 : Les installations ferroviaires sont détruites pendant la guerre. Reconstituées, ces plateformes logistiques seront un temps les plus modernes d'Europe. Elles s'accompagnent d'une intensification des faisceaux ferrés et routiers à partir des années 1970 qui viennent cisailer la plaine de la Seine.

L'habitat continue de s'étendre (plaines et coteaux). Les grands ensembles apparaissent dans les secteurs les plus compliqués (pente forte) en même temps que les grandes opérations d'urbanisme à Créteil qui métamorphosent un village en ville. La plaine centrale devient alors un laboratoire d'urbanisme et d'expérimentation. La Seine est artificialisée (érosion et débordements), ses rives se transforment en quais, en perrés, en rampes d'accès avec le développement industriel. A partir des années 1980, le conseil départemental met en oeuvre une politique paysagère de reconquête végétale à l'échelle du territoire. Les sablières, gravières et autres secteurs inondables sont reconvertis en parcs de loisirs. La présence de l'arbre en ville (alignement) est confortée et plus récemment, un maillage plus fin (coulées vertes) se développe.



Vers un territoire résilient, une vallée en lien avec son fleuve

2000 : Sur ce territoire intégralement occupé, la topographie fine de la plaine est devenue totalement illisible et la ville continue de gommer toutes les marques de repères naturels, à commencer par le fleuve. L'héritage ouvrier et industriel, de résidence aristocratique puis bourgeoise, est également peu pris en compte par un effet normatif des récentes opérations d'aménagement et de construction. Faute de place, les grandes intentions urbaines se transforment en interventions ponctuelles qui tentent de renouer avec le socle géographique et paysager.

2020 : Les axes politiques en faveur d'un territoire plus résilient, face aux enjeux du dérèglement climatique, favorisent la reconquête de la ville sur la ville. La densification se conjugue avec l'intensification des connexions multimodales (Grand Paris Express par exemple) et la transformation des délaissés infrastructurels, logistiques et industriels.

La vallée de la Seine
décrite il y a 100 ans

- 1

« Si on quitte Paris au sud par la porte de Vitry, on chemine d'abord dans une large vallée plate où serpente la Seine et que bordent de part et autre les grands festons des coteaux. Une épaisseur de 35 m alluvions dont 15 m au-dessous de la Seine recouvre comme un gigantesque tapis la vallée aujourd'hui fortement industrialisée, où le champ ne coudoie plus l'usine que de loin en loin. »
- 2
- 3

« Son ampleur est grande et le Mont-Mesly seul accroche le regard. Elle se rétrécit soudain à la hauteur de Villeneuve-Saint-Georges, serrée contre le versant du plateau qui avance en éperon jusque sur le fleuve. Au-delà, un nouvel élargissement : sur la rive droite, les pentes montent doucement, couvertes de châteaux, de parcs, de bosquets, de bois, de champs jusqu'au plateau dont le bord sombre s'estompe au loin. »
- 4
- 5

« Dans cette vallée extrêmement mûre, le fleuve suit assez près la ligne de coteaux qui le bordent à gauche : des roches variées y affluent par la tranche ; marnes blanches, marnes vertes, calcaire de Brie ; leurs pentes doucement convexes et brisées en plusieurs paliers en aval d'Ablon, plus raides et un seul jet en amont, offrent un aspect verdoyant : des vergers des jardins fleuris émergent les toits rouges de mille maisonnettes, où pointent les clochers de vieux villages cachés parmi les arbres. »

Le relief des environs de Paris, G. Vergez-Tricom, 1924.

Une alternance d'habitats
et d'industries

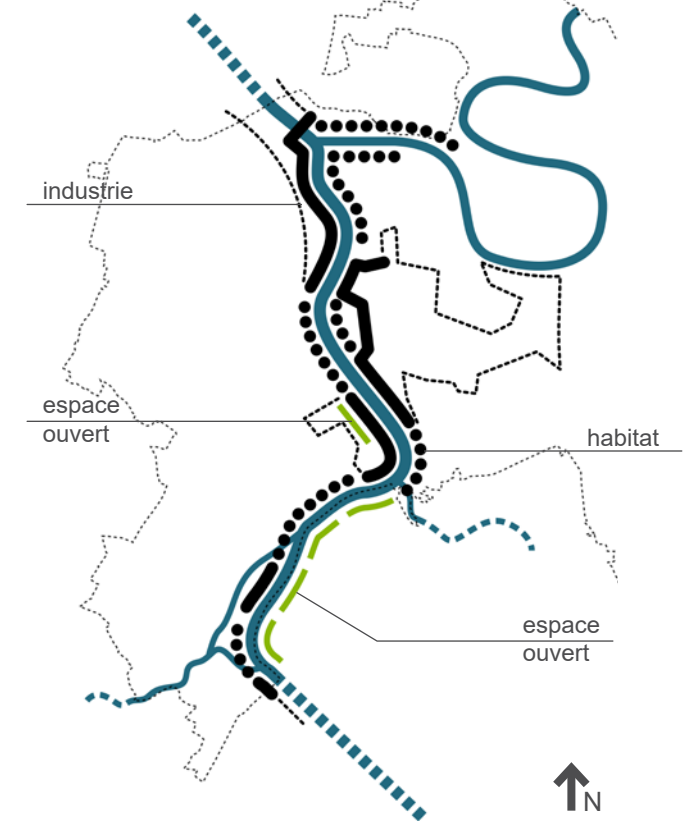
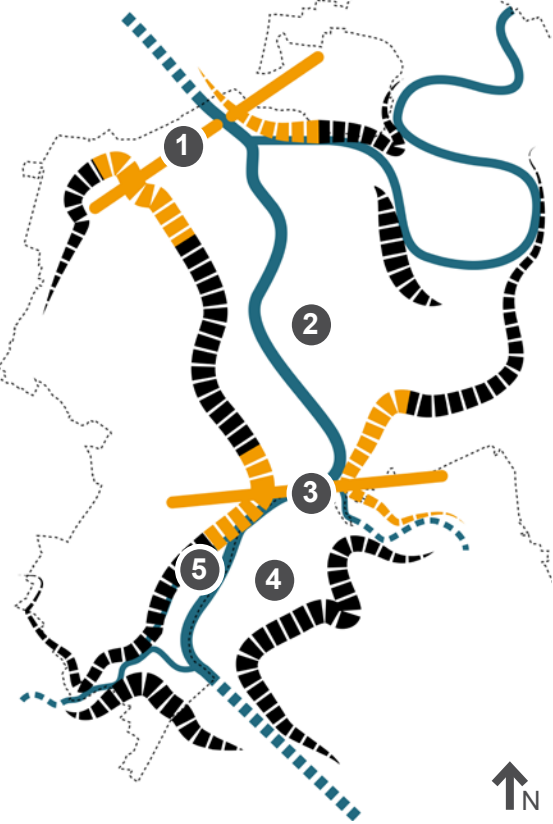


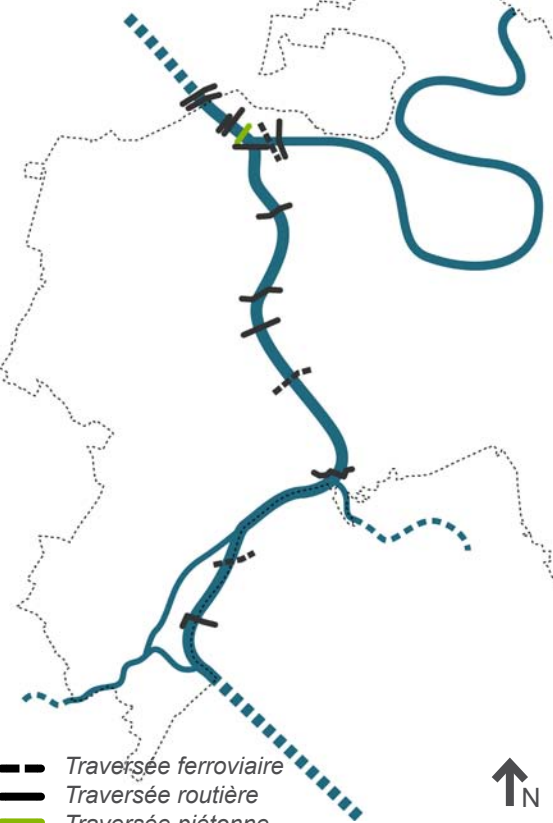
Figure 8 : Agencement géographique

Deux seuils géographiques
et urbains



1. Seuil urbain*
2. Plaine alluviale urbaine
3. Seuil morphologique
4. Plaine alluviale agricole
5. Coteau boisé habité

Un fleuve jalonné
de franchissements ponctuels



- Traversée ferroviaire
- Traversée routière
- Traversée piétonne

Une géographie effacée
et un cours d'eau
difficilement accessible

L'occupation quasi constante de la plaine et de ses coteaux par l'urbanisation, poches d'activités (industrie, artisanat, zone de stockage, darse industrielle, plateforme logistique etc.) et zones d'habitats (quartiers pavillonnaires, quartiers ouvriers ou nouvelles opérations etc.) se succèdent et se juxtaposent. L'absence de transition, les effets de coupure sont accentués par un système viaire et ferroviaire important dont l'organisation n'est pas toujours évidente.

Ce grand amoncellement urbain ne s'est pas développé de la même manière sur les deux rives et présente des paysages qui s'opposent. Une succession de paysages habités, d'activités, d'infrastructures ou de nature suit un rythme aléatoire et s'adosse au fleuve sans réel dialogue.

Un cours d'eau de tout
temps nécessaire à
l'activité humaine

Depuis l'occupation humaine sur le territoire, si la Seine a longtemps été difficilement franchissable (gués et bacs avec la construction tardive de ponts à partir du 19ème siècle), ce fleuve à l'étiage capricieux a cependant été utilisé pour des usages nombreux et très variés.

Le transport fluvial (marchandises et/ou passagers) s'inscrit dans un réseau de près de 1 250 km de voies navigables du bassin de la Seine.

Un fleuve nourricier
stratégique

De la présence de moulins à l'activité de pêche et de pêcherie, la Seine a servi d'axe de transport de marchandises et de maraîchage essentiellement destiné aux Franciliens.

Ce qui fonde les paysages

Agencement géographique

Des paysages autour d'un fleuve structurant
La Seine : un fleuve à redécouvrir

Des espaces de production autrefois présents dans la plaine centrale, il ne reste aujourd'hui que peu de traces : la navigation (ports, berges et chemins de halage), le transport (sable, gravière) et le flottage (bois) ont perduré jusqu'au début du 20ème siècle pour alimenter Paris. Les sites ont été transformés, aménagés, construits pour répondre au besoin d'expansion de l'agglomération.

Le corsetage du fleuve

Dès le début du 20ème siècle, avec le développement et l'apparition de nouvelles industries et zones d'habitat, avec la mécanisation de l'exploitation des sablières, avec l'apparition des usines de pompage et de traitement de l'eau, la nécessaire maîtrise de l'étiage et des expansions de la Seine devient une priorité. Les rives se transforment, on les bétonne, on les rigidifie, on les réduit le plus souvent à une route et/ou un quai.

Parallèlement, la construction des lignes de chemin de fer contribue à cette anthropisation. Par exemple, à Choisy-le-Roi, le long de la Seine, la construction de la voie ferrée Paris-Orléans (1838-1840) a été réalisée à 50 cm au-dessus du niveau des hautes eaux de 1740, nécessitant un premier endiguement de la rive.

De nouvelles continuités à
l'oeuvre

De nos jours, la nécessité de retrouver un dialogue avec la Seine, les changements de paradigmes sociaux, écologiques et urbanistiques tendent à une réappropriation des berges par la ville et par les habitants.

Par exemple en rive gauche, entre Choisy-le-Roi et Villeneuve-le-Roi, la ripisylve est soulignée par une promenade et ponctuée par l'aménagement de l'espace naturel de la Pierre-Fitte. Ces programmes permettent de valoriser et de composer un cadre de vie en lien avec la nature encore en place.



Villeneuve-le-Roi : Confluence de l'Yerres et coteau de Villeneuve-Saint-Georges



Choisy-le-Roi : Quai des Gondoles aménagé en promenade sur l'eau

Synthèse

Un territoire acteur économique important à l'échelle de l'agglomération parisienne

Des grands équipements disposés dans la plaine de la Seine qui fragmentent le territoire et isolent partiellement le fleuve

La Seine : un espace de contradiction entre les logiques fonctionnelles (économiques et déplacements) et l'appropriation paysagère (notamment les rives).

Ce que l'on perçoit des paysages

Organisation du territoire

Une organisation radiale vers Paris qui peine à mailler le territoire
Une géographie artificielle en rive de Seine

Les contraintes liées aux aléas des crues de la Seine ont retardé la croissance de l'agglomération parisienne. Malgré une plaine propice à l'expansion urbaine, cette situation particulière explique son développement tardif, rapide et brutal en analogie avec celui des départements limitrophes comme la Seine-Saint-Denis ou les Hauts-de-Seine.

La confluence, un engorgement de desserte

En voisinage de la capitale, attenant au périphérique, l'avancée topographique des coteaux de Gravelle en bord de Seine et de Marne génère une situation de goulot d'étranglement. Les multiples faisceaux ferroviaires et routiers s'y juxtaposent.

En rive gauche de la Seine, l'étendue des aiguillages ferroviaires de la gare d'Austerlitz coupe le territoire. En rive droite, l'arrivée de l'A4 et les aiguillages ferroviaires de la gare de Lyon/Bercy séparent les berges du coteau. Les tissus industriels et d'activités implantés au droit du réseau infrastructurel accentuent cette dimension d'engorgement et déshumanisent ces paysages.

Les paysages du fleuve : un faisceau naturel et historique nord-sud

Les trois routes historiques en fond de vallée, actuelles RN6 et D19 sur la rive droite et à flanc de coteau, D5 sur la rive gauche, ont préfiguré l'aménagement

du territoire. Les voies ferrées ont suivi la même logique, sur chaque rive, renforçant cette configuration singulière. À l'échelle du territoire, selon un axe nord-sud, les grandes typo-morphologies urbaines s'organisent en lanières. D'ouest en est, l'habitat des coteaux est limité par les voies ferrées. Un tissu mixte composé majoritairement de zones d'activités et industrielles franchit le tracé de la Seine pour butter sur le réseau ferroviaire présent en rive droite. À Villeneuve-Saint-Georges, l'urbanisation mixte industrielle et d'activités accompagne la perpendiculaire ferroviaire qui se connecte au port de Bonneuil-sur-Marne.

Au droit de la confluence et en remontant la plaine vers le plateau Briard, un tissu d'habitat hétérogène s'étale sans contraintes avant de buter sur les faisceaux infrastructurels. À l'ouest et au sud, dissociés de la plaine par les voies ferrées, les coteaux habités et arborés surplombent le territoire.

Un réseau de dessertes métropolitaines : radiales et transversales

L'autoroute A86 passe d'est en ouest dans la plaine et tente de compléter l'organisation radiale du territoire, mais elle reste une infrastructure métropolitaine peu adaptée à la desserte de proximité. Très impactante dans le paysage du quotidien, elle est aujourd'hui subie dans le cadre de vie.

Le projet de réseau du Grand Paris Express, pensé lui aussi à une échelle métropolitaine, favorise l'émergence de polarités urbaines locales. Il renforce l'accès aux déplacements doux et espaces multimodaux. Ces deux opérations de grandes envergures participent à une logique de liaison des territoires proche de la capitale.

La Seine, axe de circulation de biens et de personnes

Matières premières, matériaux de construction, productions maraîchères et viticoles étaient collectés et acheminés jusqu'au fleuve (nourricier) pour être envoyés vers Paris et la Province. L'apparition du chemin de fer a permis de s'affranchir des contraintes de navigation (fluctuations du marnage et crues capricieuses) en supplantant la circulation sur le fleuve. Leurs talus, les quais (palplanches) ont généré de véritables ruptures dans cette plaine.

Au cours du siècle dernier, d'importantes carrières d'extraction d'alluvions (sablières et gravières) ont été créées le long de la Seine, utilisant les ressources en place. Pendant l'essor industriel, les usines se sont implantées au plus près du fleuve, entre les talus ferroviaires et des berges. A ces axes s'est superposé un réseau d'infrastructures routières fort, isolant encore un peu plus le fleuve de sa plaine. Cette armature génère une géographie artificielle impactante omniprésente dans le paysage.

Synthèse

Les faisceaux routiers et ferrés qui empruntent la vallée de la Seine, sont principalement organisés radialement vers Paris sans courtoisie pour le fleuve.

Le maillage viaire complémentaire peine à irriguer de façon simple les quartiers habités.

Les grandes emprises ferroviaires de triage et d'aiguillage fragmentent le territoire de la vallée (plaine et coteaux).



Valenton :
Vue depuis le belvédère de la plage Bleue

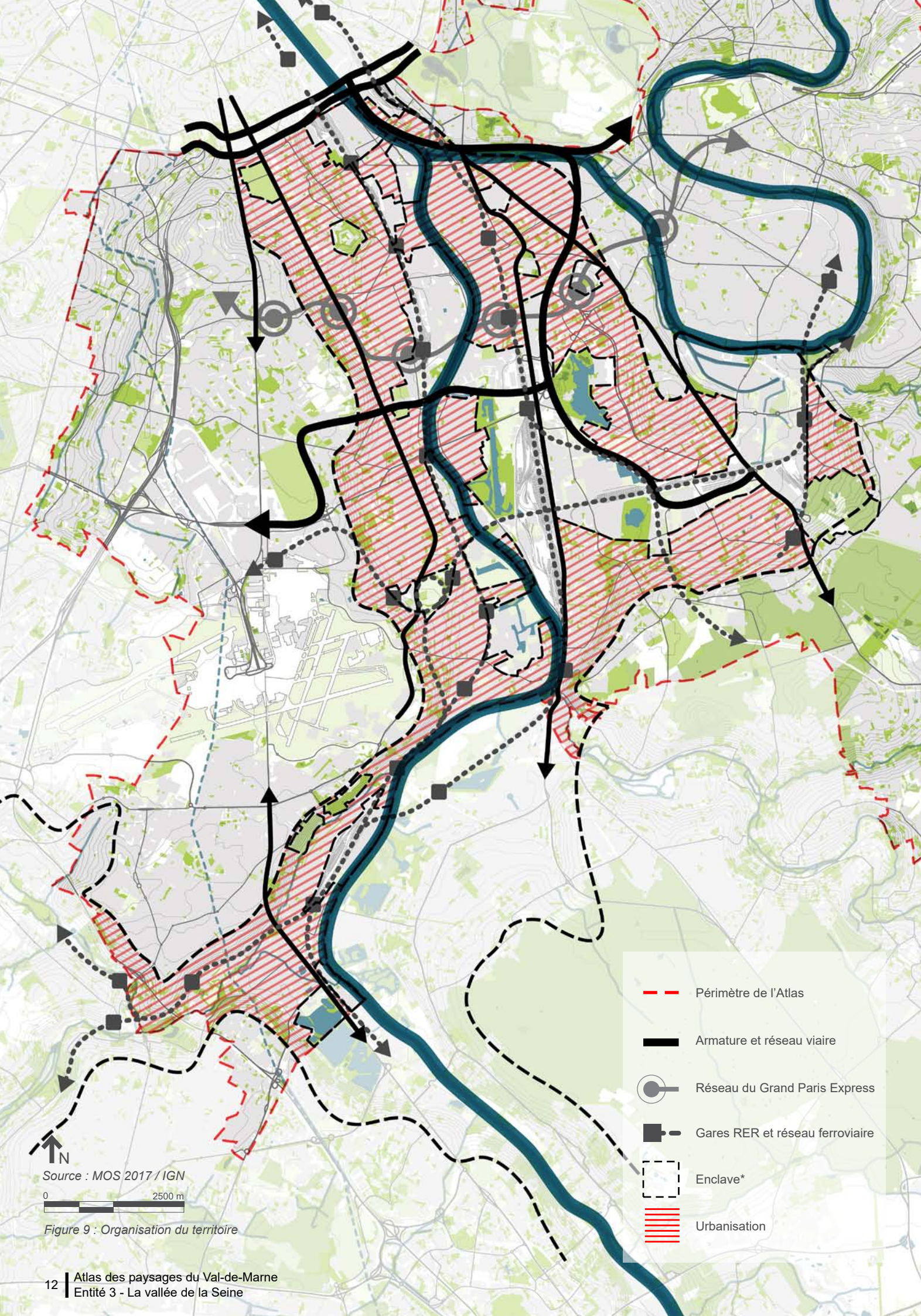
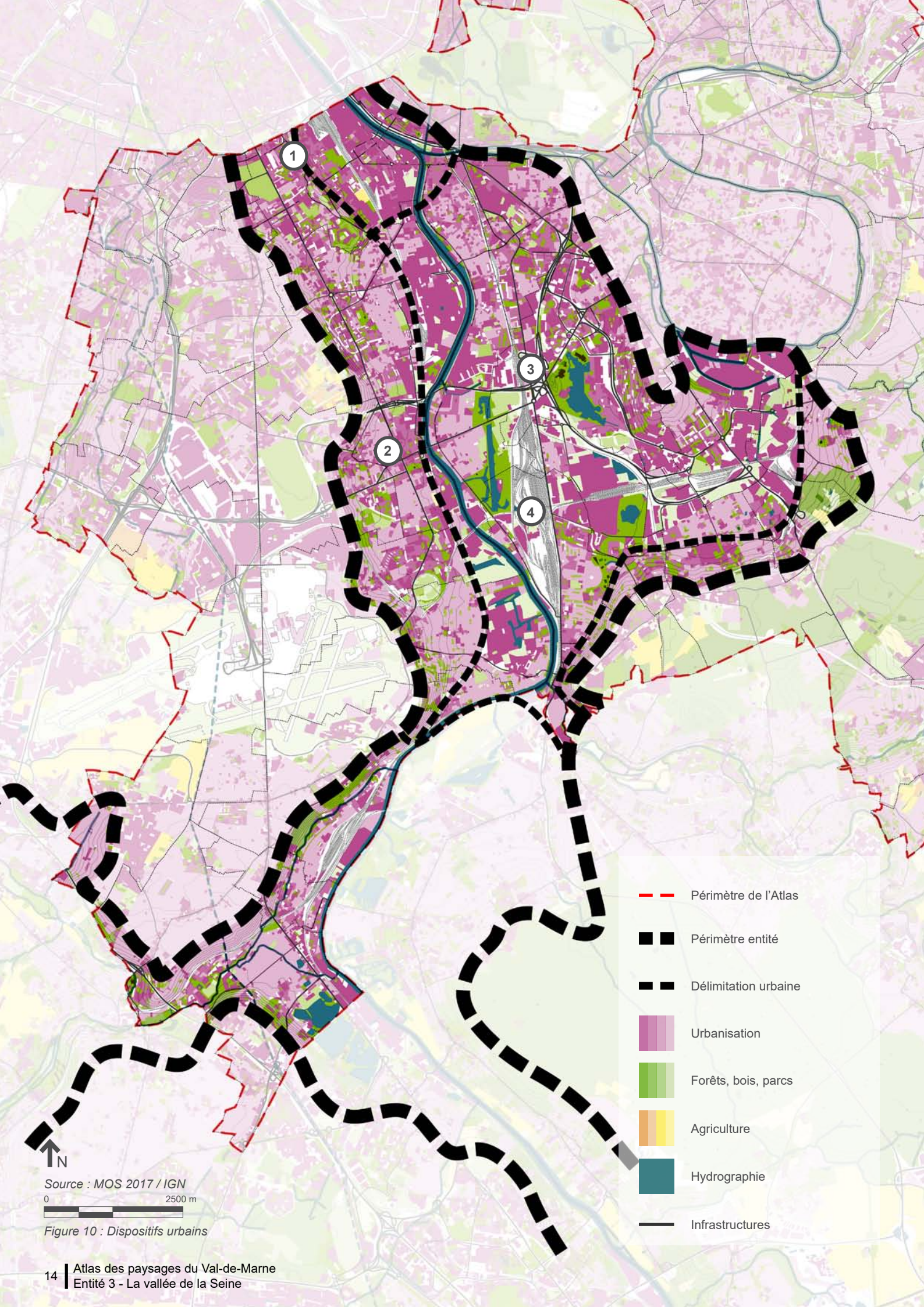


Figure 9 : Organisation du territoire

Ce que l'on perçoit des paysages

Dispositifs urbains

Une juxtaposition d'ambiances industrielles et habitées



Quatre grandes dispositions (secteurs / situations / compositions territoriales) urbaines

- 1 Une combinaison mixte de faubourg en dialogue avec Paris accueillant des :
 - Tissus de continuum bâti constituant l'espace public
 - Tissus d'immeubles / bâtiments discontinus
 - Tissus de maisons individuelles juxtaposées
 - Zones industrielles et artisanales
 - Bâtiments identitaires
- 2 Une juxtaposition hétérogène dans les coteaux comprenant :
 - Tissus anciens hérités du passé agricole
 - Tissus d'immeubles / bâtiments discontinus
 - Tissus de maisons individuelles
- 3 Un assemblage urbain mosaïque dans la plaine comprenant :
 - Tissus anciens hérités du passé agricole
 - Tissus de continuum bâti constituant l'espace public
 - Tissus d'immeubles / bâtiments discontinus
 - Tissus de maisons individuelles
 - Tissus d'activités et d'équipements
- 4 Des zones d'équipements métropolitains comprenant :
 - Tissus d'activités et d'équipements
 - Tissus de maisons individuelles fragmentées

Une confluence encombrée

Au cours du 20ème siècle, l'activité industrielle s'est développée en bords de Seine et de nombreux bâtiments y ont été construits. Ces bâtiments, témoins de l'activité industrielle, confèrent à la confluence une ambiance encombrée où la végétation peine à subsister. Les mutations dans ces tissus et les opérations de construction de la ville sur la ville prolongent cette impression de densité par l'implantation de grands volumes bâtis. Les projets à l'oeuvre en bords de Seine, Quai Marcel Boyer ou encore Quai Auguste Deshaies par exemple, proposent de nouvelles relations avec le fleuve en favorisant les accès et les vues sur la Seine et le grand paysage.

Quelques vues vers le fleuve depuis les coteaux

Une alternance de poches pavillonnaires et d'habitats collectifs (tours, barres et résidences) jalonnent l'ensemble du linéaire des coteaux de la Seine. Dans leur prolongement des villages anciens (Choisy-le-Roi ou Limeil-Brévannes par exemple), quelques rues orientées vers le fleuve permettent de furtives vues lointaines sur la plaine depuis l'espace public.

Les paysages mixtes habités de la plaine

Alternativement de chaque côté de la Seine, des poches habitées hétéroclites accueillent à la fois des quartiers pavillonnaires de banlieue au dessin rectiligne, des grands ensembles, des quartiers mixtes, des zones artisanales, industrielles et commerciales, ainsi que des grands tènements hospitaliers et universitaires. Ce patchwork construit s'est installé sans logique apparente au gré des opportunités en lien avec les grandes opérations d'aménagement. A Créteil par exemple, structurée autour d'un projet de paysage (réseau de cheminements doux, campus, composition autour d'un lac), la ville s'est rapidement transformée. La création de nouveaux quartiers entre 1950 et 1960, les opérations de ZUP*, l'implantation de grands équipements (hôpital, préfecture, palais de justice) se sont juxtaposées.

Ainsi, de grandes pièces urbaines, de loisirs et œuvres architecturales (choux de Créteil par exemple), sont sorties de terre et se sont adossées les unes aux autres.

Les grandes aires techniques

Qu'ils soient industriels ou infrastructurels, de vastes tènements sont l'héritage des implantations historiques à proximité du fleuve. On y trouve des industries portuaires et industrielles, artisanales ou ferroviaires d'une grande diversité, de taille et d'importance variables, ainsi que des ouvrages d'équipement territorial (usine de traitement des eaux pour Paris par exemple). Ces grandes emprises sont infranchissables au même titre que la Seine. Elles divisent, cloisonnent et partagent le territoire.



Ivry-sur-Seine : Habitats collectifs et réhabilitation de bâtiments artisanaux

Synthèse

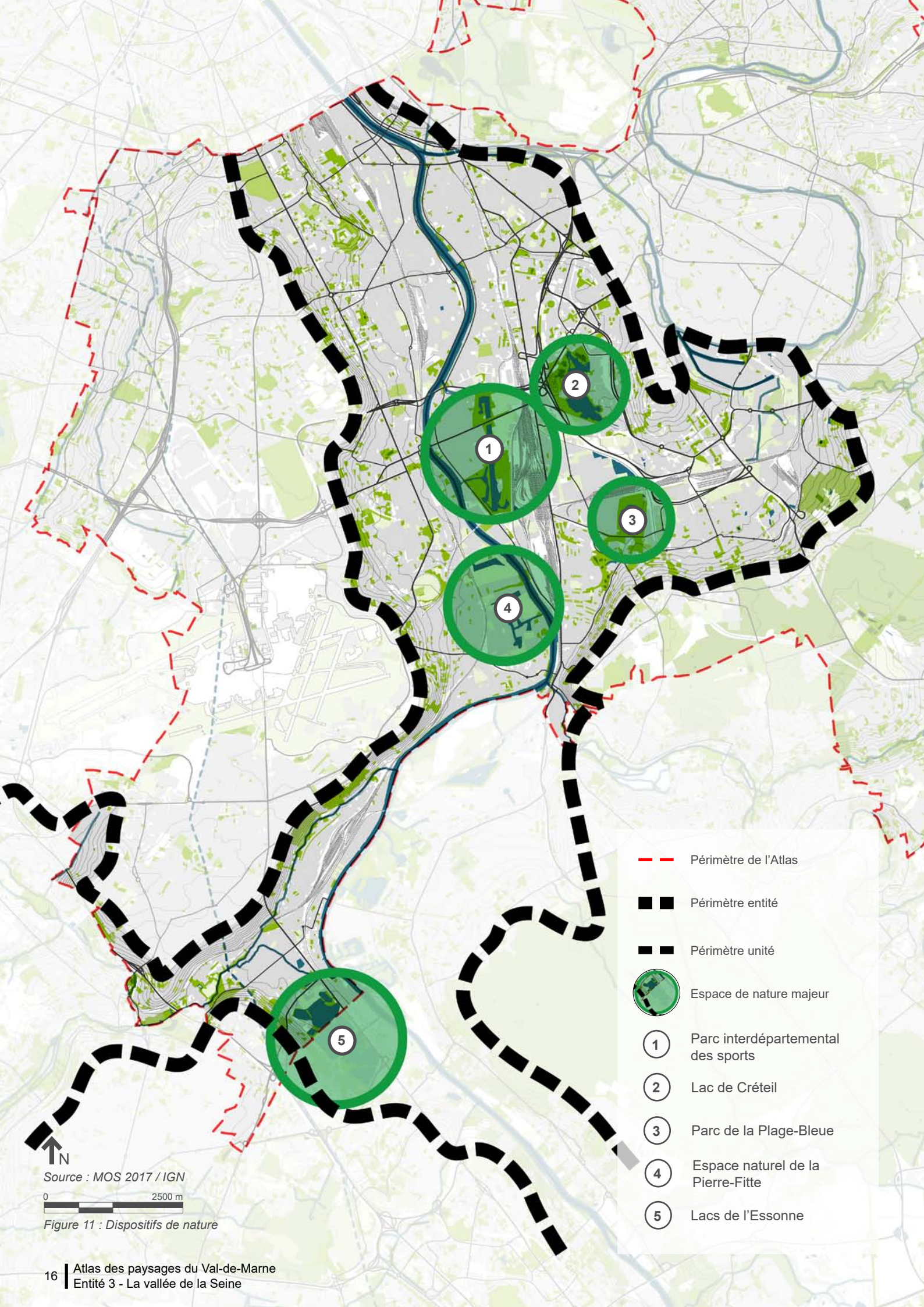
Une structure territoriale urbaine qui est organisée en lanière nord-sud reprenant l'orientation naturelle de la Seine

Une forte dynamique de reconquête urbaine des friches industrielles qui est à l'œuvre.

Ce que l'on perçoit des paysages

Dispositifs de natures

Lacs, darses, plans d'eau et sites naturels : des singularités territoriales
De grands espaces de nature liés à l'eau



La vocation vivrière de la plaine de la Seine perdure jusqu'au début de l'ère industrielle, favorisée par une exemption d'impôt pour les cultures proches de Paris (30 km). Il ne reste que peu de traces de cette organisation agraire. Les activités de carrière et de transports fluviaux (flottage notamment), combinés au développement des faisceaux ferrés, façonnent les paysages. S'imposant sur le territoire, ils accélèrent et structurent le développement urbain.

L'exploitation des sablons s'organise autour d'une mosaïque de petits bassins, métamorphosant les rives du fleuve et les communes, lorsque le sable de la Seine presque entièrement dragué est épuisé.

Les gisements taris, les carrières sont remblayées. Celles proches du lit de la Seine, connectées par des canaux, sont partiellement conservées. Les pièces d'eau artificielle s'insèrent alors dans de grands parcs paysagers.

Des espaces paysagers : récréatifs et sportifs

Les grands espaces ouverts dans la plaine de la Seine, héritages d'anciennes exploitations de gravières et de la mutation de zones industrielles et artisanales, marquent le territoire. Le plus souvent liés à l'eau, ils jalonnent et accompagnent le tracé du fleuve.

(1) L'ancienne darse à Choisy-le-Roi agence le Parc interdépartemental des

sports. Initialement marais récoltant les eaux de ruissellement du Mont-Mesly, elle est creusée au 19ème siècle pour répondre au besoin de stockage lié au flottage du coke (alternative au charbon qui servait à fabriquer le gaz de bec d'éclairage de Paris). Lors de la création de l'A86 dans les années 1980-90, elle échappe en partie à un comblement pour être aménagée en canal artificiel surélevé. Depuis 1970, ce parc de 150 hectares accueille de nombreuses activités sportives.

(2) Le Lac artificiel de Créteil a été initialement un lieu d'exploitation tardive (1940-1976) du sous-sol. Il s'est transformé dans les années 1980, prolongeant la grande opération d'urbanisme (ZUP) qui a composé la ville nouvelle de Créteil. Il est alimenté par la nappe phréatique superficielle située au-dessus des marnes imperméables.

(3) Le Parc de la Plage-Bleue est une gravière transformée dans les années 1990 en espace de nature sur 40 ha. Dès les années 1960, les habitants se sont approprié ce lieu. Son nom de « Plage-Bleue » vient de la couleur de l'eau claire issue d'une nappe phréatique affleurante. Ancienne décharge et cerné par un réseau d'infrastructures lourdes (TGV, ligne THT), ce lieu trouve une nouvelle vocation en réinstallant le végétal comme acteur principal, dessiné de reliefs marquants et devenu repère dans le territoire. Depuis 1991, il est classé Espace Naturel Sensible.

(4) L'espace naturel de la Pierre-Fitte (anciennement « Pierre frite ») a été acquis en 1995 par le Département du Val-de-Marne. Les 8,5 ha de friche abandonnée dont le fort potentiel biologique et archéologique est maintenant reconnu, ont été classés Espace Naturel Sensible* en 2013. Le secteur de la sablière de Villeneuve-le-Roi s'est transformé en zone industrielle. Cette dernière est reliée à la Seine, au réseau ferroviaire et aux grands axes de circulation. Les activités (chantier naval, dépôts pétrolier, logistique, stockage de matériaux et d'engins etc.) sont implantées autour des darses, devenues ports privés, seules traces de l'exploitation du sous-sol passé.

(5) Les Lacs de l'Essonne sont composés de six bassins : l'Amiral, les Noues de Seine, la Justice, la Place Verte, la Plaine Basse et l'Étang de l'Arbalète. La base nautique, support d'usages récréatifs variés, occupe une surface d'environ 100 ha et forme l'un des plus grands ensembles lacustres de la région parisienne. Dans cet ensemble autrefois cultivé puis exploité pour le sable et la pierre de meulière, l'eau s'est infiltrée dans les cavités pour former un chapelet de lacs artificiels.

Synthèse

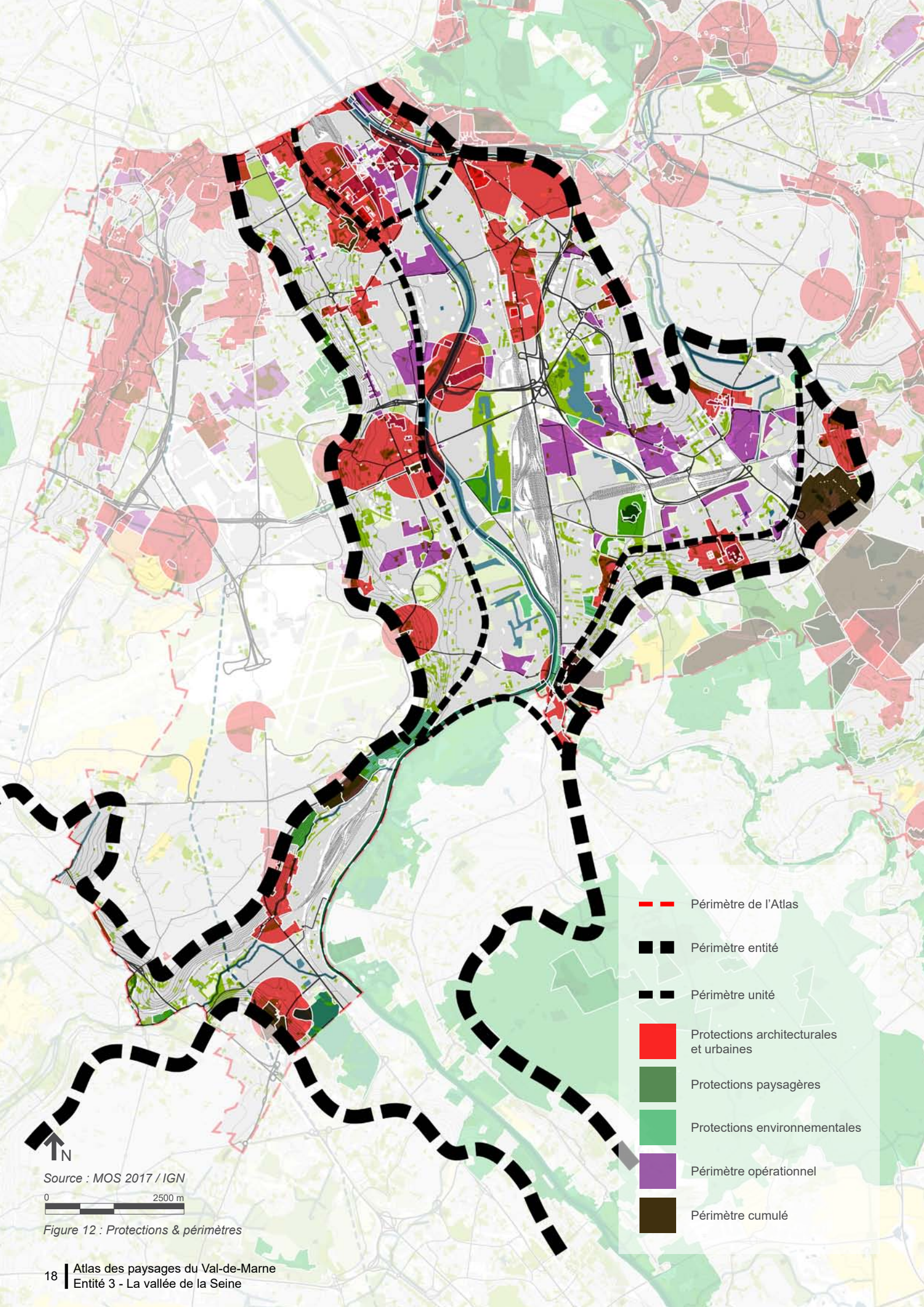
Les berges de la Seine, un enjeu paysager très important, tant par les vues longues que par les itinéraires de déplacement en modes doux qu'elles peuvent proposer.

Les rives de ce fleuve, largement moins reconnues que celles de la Marne, sont encore trop difficilement accessibles et assez peu souvent visibles. Cependant, elles sont de plus en plus reconnues par le public comme en témoignent les enquêtes auprès du public (voir fascicule « Regards des habitants et des acteurs » et fascicule « Parcours et randonnées » de l'Atlas).

Ces espaces sont prometteurs et potentiellement unificateurs de projets de paysages à l'échelle régionale de l'Île-de-France (itinéraires en mode doux de niveau régional, voire jusqu'à son débouché maritime).



Choisy-le-Roi : Darses du parc de Choisy



Protections & périmètres

Les outils de protection et de gestion

Que ce soit pour des raisons paysagères, patrimoniales, environnementales, artistiques, historiques, scientifiques, légendaires, pittoresques* etc., la délimitation d'une protection sur une partie du territoire a pour objectif de préserver la qualité des espaces considérés comme remarquables, identitaires et/ou singuliers.

Parmi les nombreux outils disponibles, certains relèvent de la protection (exemple site inscrit), d'autres de l'inventaire (exemple ZNIEFF*), d'autres encore de la gestion (exemple ENS*) ou de l'aménagement (exemple ZAC*).

Sur le territoire de l'Atlas, quatre grandes familles d'outils sont présentes et ont été classées comme suit :

Les protections architecturales et urbaines

- . Monument historique*
- . Site patrimonial remarquable SPR* (anciennes AVAP* ou ZPPAUP*)

Les protections paysagères

- . Site classé
- . Site inscrit
- . Parc naturel régional (PNR*)
- . Espace naturel sensible (ENS*)
- . Réserve naturelle nationale (RNN*) et régionale (RNR*)

Les protections environnementales et périmètres d'inventaires

- . Arrêtés de protection de biotope (APPB*)
- . Directive habitats-faune-flore (DHFF*)
- . Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF* I & II)
- . Zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO*)
- . Schéma régional de cohérence écologique (SRCE* - trame verte et bleue*)

Les périmètres opérationnels d'urbanisme et d'aménagement

- . Zone d'aménagement concerté (ZAC*)
- . Périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains* PPEAN en cours d'élaboration

Les Espaces Naturels Sensibles de la Vallée de la Seine

- 1989 : Parc de la Plage-Bleue (Valenton et Limeil-Brevannes)
- 1989 : Parc du Champ-Saint-Julien (Valenton)
- 1991 : Glacis du Fort d'Ivry (Ivry-sur-Seine et Vitry-sur-Seine)
- 2011 : Berges de l'Yerres (Villeneuve-Saint-Georges)
- 2013 : Espace naturel départemental de la Pierre-Fitte (Villeneuve-le-Roi)
- 2015 : Parc municipal Jacques Duclos (Valenton)
- 2021 : Grève alluviale dite « plage » d'Ivry-sur-Seine et de Vitry-sur-Seine
- 2021 : Berges d'Orly
- 2021 : Sud du parc interdépartemental des sports (Choisy-le-Roi et Villeneuve-Saint-Georges)

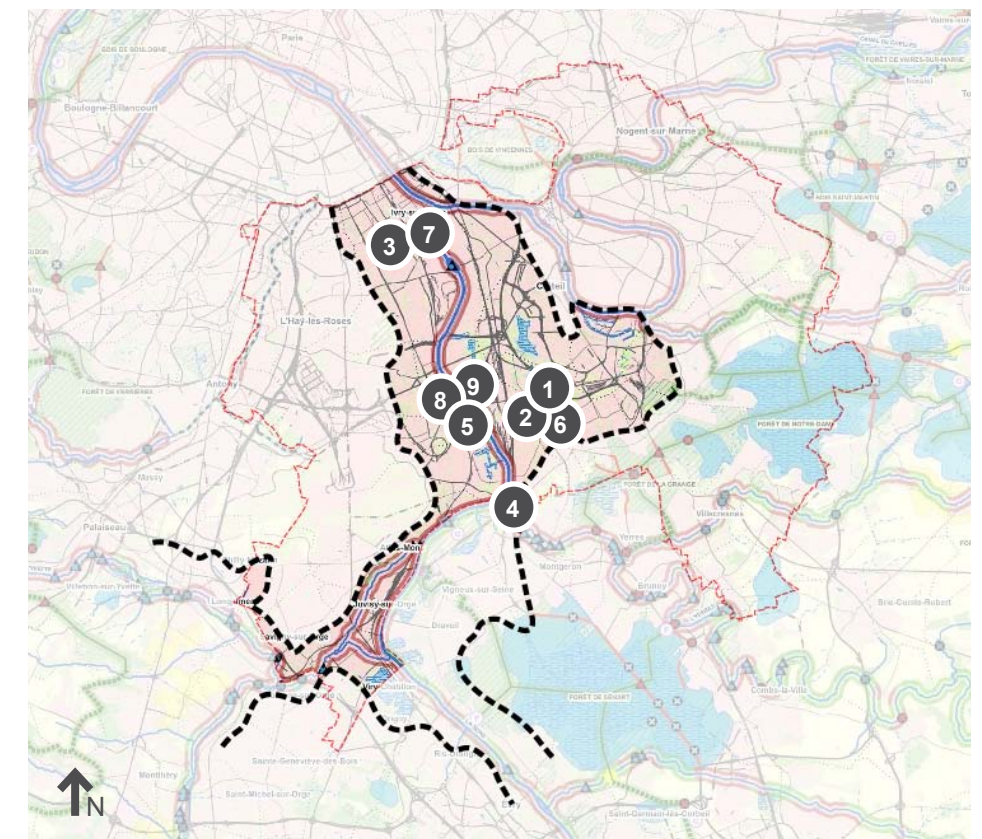
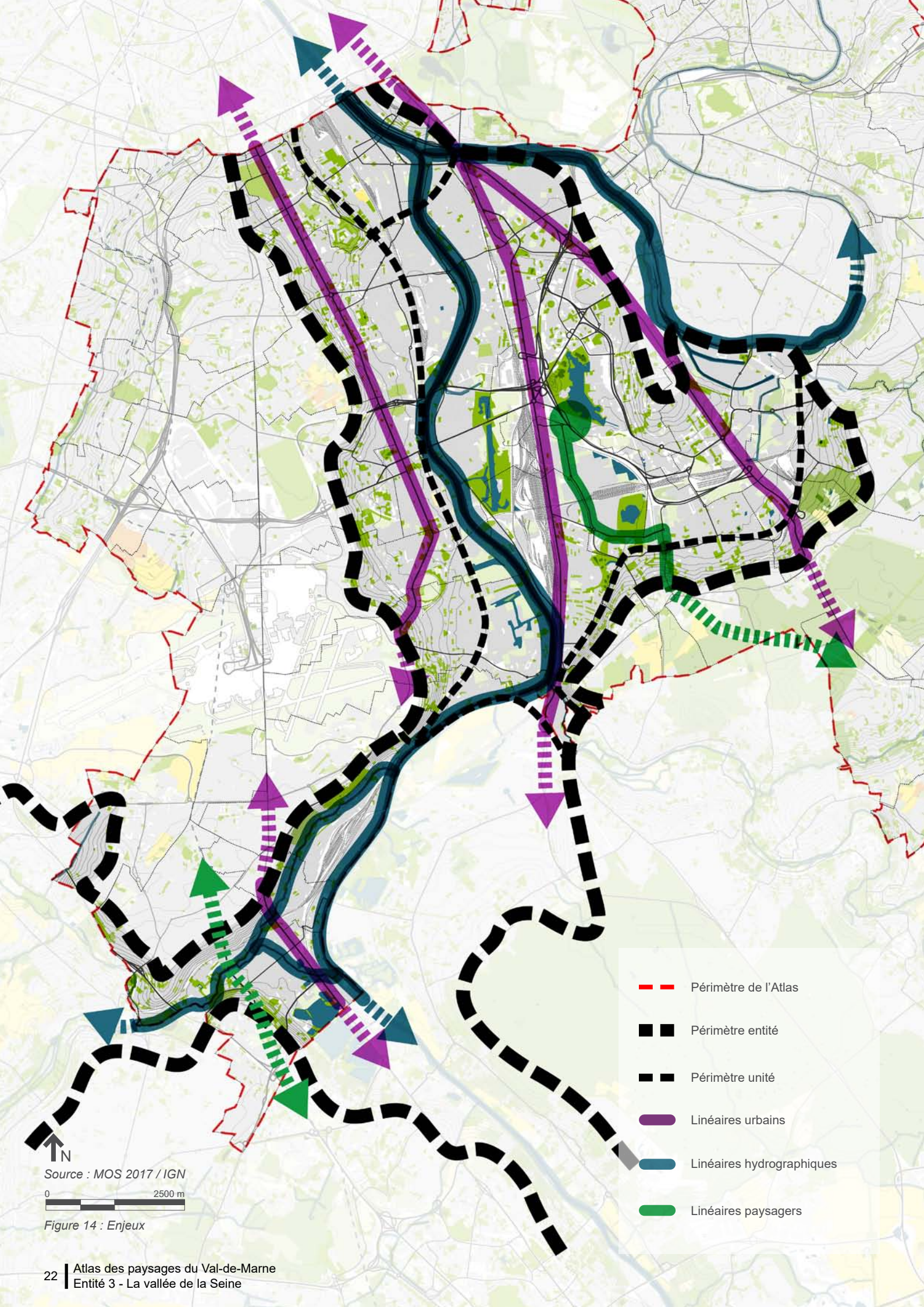


Figure 13 : Carte assemblée des objectifs de préservation et de restauration de la trame verte et bleue de la région Île-de-France - source SRCE 2013 - sans échelle





Enjeux territoriaux

Des motifs urbains et paysagers structurants

Des linéaires hydrographiques, paysagers et des axes historiques
Une plaine habitée ponctuée de paysages lacustres

Axes de composition

Des axes structurants transversaux de composition du territoire :

- La N5, la N6 et N19 des axes historiques et urbains
- la Seine, un axe paysager

Socle géographique

Une géographie révélée, des échappées visuelles et des basculements topographiques :

- Les ouvrages d'art
- Les coteaux et les belvédères

Espaces urbains

Des mutations, des densifications et des renouvellements de tissus urbains et du cadre de vie :

- Les espaces industriels et commerciaux le long de la Seine et des voies ferrées
- Les tissus pavillonnaires
- Les quartiers de collectifs
- Les alignements d'arbres

Espaces paysagers

Des continuités vivantes supports d'usages collectifs et de nature (eau, sol, air, biodiversité) pour des pièces paysagères et agricoles actives :

- Les rives de la Seine
- Les respirations paysagères liées à l'eau
- La coulée verte, la Végétale
- Le linéaire des coteaux boisés et jardinés (espaces publics, collectifs et privés)

Nota : Les enjeux territoriaux sont précisés et déclinés en objectifs à l'échelle des unités.

L'index des figures répertorie l'ensemble des illustrations. Chaque figure est numérotée, nommée et référencée par page.

P2

- Figure 1 : Périmètre de l’Atlas
entité 3 - La vallée de la Seine

P4

- Figure 2 : Identité & territoire

P6

- Figure 3 : Socle géographique

P8

- Figure 4 : Carte 1850
- Figure 5 : Carte 1900

P9

- Figure 6 : Carte 1950
- Figure 7 : Carte 2000

P10

- Figure 8 : Agencement géographique

P12

- Figure 9 : Organisation du territoire

P14

- Figure 10 : Dispositifs urbains

P16

- Figure 11 : Dispositifs de nature

P18

- Figure 12 : Protections & périmètres

P19

- Figure 13 : Carte assemblée des
objectifs de préservation et de
restauration de la trame verte et bleue
de la région Île-de-France

P22

- Figure 14 : Enjeux

